



La DiReV –
Direction Recherche Valorisation

Le pôle Europe

Réunion OI du 31 mai 2023

DIREV

Missions :

- Mise en œuvre **administrative** opérationnelle de la politique recherche valorisation de l'Université Paris-Saclay
- Assurer un **service** d'appui à la recherche et à la valorisation de **proximité** :
 - Administration de la recherche et services transverses
 - Accompagnement au partenariat recherche public et privé
 - Soutien à la valorisation
 - Ingénierie financière
- Assurer un service de **conseil**

PAST - Pôle
Administration et
Services
transverses

PFR - Pôle
Finances
Recherche

PPV - Pôle
Partenariat et
Valorisation

PoIEU –
Pôle Europe

Expertise :

administration de la recherche, juridique, partenariat externe (public, privé), négociation de contrats, propriété intellectuelle, transfert de technologies, financements de la recherche et de l'innovation (nationaux et internationaux), financière, management de projets, services numériques.

Objectifs :

- sécurisation juridique et financière : prévenir les litiges et les défaillances, probité (AFA)
 - préserver les intérêts de l'Université : cf. politique partenariat et valorisation
 - continuité de service et accès à un service de qualité égale
- faciliter les opérations de recherche

Pôle Europe

L'accompagnement au montage et suivi des projets européens, recherche et formation, passe par :

1. Cellules Europe des 14 membres de l'UPSaclay, interlocutrices de proximité - à contacter comme point d'entrée

Contact : Identifiez vos correspondants Europe sur le site de l'UPSaclay

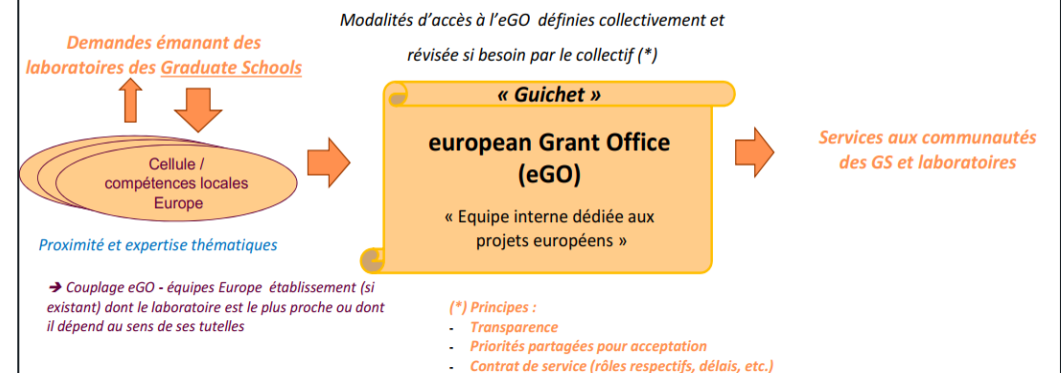
<https://www.universite-paris-saclay.fr/collaborations/service-europe/correspondants-europe-des->

Retrouvez vos contacts dans l'espace Europe du site web de l'Université Paris-Saclay :



2. Pôle Europe : structure mutualisant des actions définies à 14 et au service des usagers sur le périmètre à 14 – L'accès aux services du pôle Europe se fera par un guichet en cours de construction via la cellule Europe

Avec un fonctionnement fédéré et fédéral par le guichet « european Grant Office »



Modalités d'intervention : volets, interlocuteurs, processus

Volet recherche, hors doctorat

- partenariat avec partenaires privés et/ou publics
 - partenariat avec financements publics (ANR, PIA, européens)
- valorisation, IPR, transfert technologies, création d'entreprises
- sensibilisation, formation, évènementiel

Périmètres et interlocuteurs

1.1 - à 14 : interlocuteurs : CODIREV, GREDIREV/DIREV

1.2 - hors à 14 : à renvoyer vers interlocuteurs = service recherche partenariat valorisation de la tutelle en charge de l'unité / l'équipe

Processus

2.1 - à 14 : process validé par CODIREV en octobre/novembre 2022 en PJ

2.2 - hors à 14 : à renvoyer vers interlocuteurs = service partenariat valorisation de la tutelle en charge de l'unité / l'équipe

Bonnes pratiques – 1/3

Propositions pour l’instruction des conventions que les GS/I et les objets interdisciplinaires seront amenés à vouloir établir

Oct/Nov 2022 – validation CODIREV

Les OI de l’Université se mettent en place. Ils ont vocation à être des lieux permettant des contacts avec des partenaires académiques et non-académiques, sur les thématiques qu’ils portent pour un bénéfice collectif. Les OI n’ont pas de personnalité morale et ne peuvent donc s’engager à rien en leur nom propre ; la situation est la même pour les GS/I. Se posent donc les questions suivantes quand il paraît utile de signer un engagement initié par un OI ou une GS/I avec un tiers :

1. Qui instruit ?
2. Quel est le processus de consultation nécessaire au sein de l’Université ?
3. Qui signe *in fine* ?

Il est proposé que l’instruction se fasse par l’établissement coordinateur de la GS support, ce qui vaut pour les initiatives venant des GS/I mais aussi des OI puisque chaque OI est porté par une GS support. Par instruction on entend l’identification par l’établissement coordinateur de la GS support, en relation avec le ou les partenaires, du type de convention, du niveau d’engagement prévisible (flux financiers, questions de PI, mise en place d’une structure, etc.) et de toute information permettant aux 14 de se positionner ; cette instruction ne vaut pas engagement. La vice-présidence recherche et les vice-présidences formation/formations transverses de l’UPSaclay sont informées, selon le contenu, ainsi que le Gredirev via la Dierv de l’université.

Une fois cette première instruction réalisée, le projet est présenté au CoDiReV et/ou au CoDiFo. L’objectif est d’identifier (i) à quel point le projet peut interférer avec des accords existant chez les 14, (ii) quels sont ceux des 14 qui souhaitent être associés à la poursuite de l’instruction, et (iii) quelle délégation peut être faite à l’établissement coordinateur de la GS support, pour l’instruction et pour la signature. En fonction de ces échanges, l’instruction se poursuit par l’établissement coordinateur et éventuellement d’autres établissements, jusqu’à la signature.

Bonnes pratiques – 2/3

OI n'a pas de personnalité juridique DONC ne peut pas engager les établissements :

- ne pas signer sans GO du service partenariat adhoc
- ne pas déposer un projet sans GO du service partenariat adhoc

OI n'a pas l'expertise partenariat, la connaissance des partenaires avec lesquels l'UPSaclay et ses membres souhaitent développer des partenariats publics et privés (FSD, Amazon, TE...)

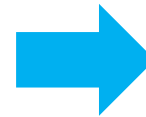
- ne pas négocier seul avec un partenaire public ou privé : saisir le service partenariat adhoc pour, notamment, vérifier conditions charte partenariale UPSACLAY

OI n'a pas les moyens supports

- ne pas démultiplier/recréer les actions seul : s'appuyer sur réseaux, outils et process existants

Bonnes pratiques – 3/3

- Anticiper
- Ne pas négocier, ne pas déposer un projet, ne pas signer un contrat sans être accompagné par nous
- Transmettre toutes les informations utiles à l'instruction des dossiers
- Etre attentif aux recommandations
- Faire confiance



- sécurisation juridique et financière : prévenir les litiges et les défaillances, probité (AFA)
- préserver les intérêts de l'Université : cf. politique partenariat et valorisation

Problématiques des OI – à travailler

- Identification des services supports financiers difficile
- Suivi budget en recettes et en dépenses à optimiser

université
PARIS-SACLAY

Merci

tania.di-gioia@universite-paris-saclay.fr